

RAPPORT DE LA COMMISSION TENNIS ENTREPRISE

Dans l'environnement professionnel, le Tennis Entreprise offre la possibilité de jouer au tennis, en **loisir** ou en **compétition**.

Du joueur débutant au joueur confirmé, le Tennis Entreprise permet de pratiquer le tennis dans le cadre d'une organisation adaptée aux contraintes professionnelles et de représenter les couleurs de son entreprise, de son administration ou de sa corporation lors d'animations ou de compétitions. Les avantages du Tennis Entreprise sont multiples.

Il permet pour le club de :

- Valoriser l'image et le développement du club ;
- Favoriser l'implication du club dans la vie économique locale ;
- Encourager des partenariats avec les entreprises et avec les collectivités locales ;
- Attirer de nouveaux licenciés adultes, lesquels sont en attente d'activités ;
- Attirer d'anciens pratiquants adultes.

Pour l'entreprise, il permet de :

- Valoriser l'image de l'entreprise ;
- Contribuer au bien-être des salariés : santé, relations inter salariés (développement de l'esprit d'équipe, de la culture d'entreprise, des liens amicaux entre collègues, diminution des barrières hiérarchiques, etc.) ;
- Bénéficier d'installations dont l'entreprise ne dispose pas ;
- Améliorer la notoriété dans le cadre d'un partenariat, par exemple commercial, avec le club (mise en avant à l'intérieur et à l'extérieur du club).

Pour vous aider à développer le Tennis Entreprise, téléchargez la plaquette « **Grandir avec le tennis entreprise** » (à l'attention des dirigeants de clubs) : http://www.guidedudirigeant.fft.fr/wp-content/uploads/2016/12/FF16-084_Brochures_Tennis_Entreprise_part1_V2.pdf

Bilan de la saison sportive 2017/2018

Championnat d'hiver féminin « 59/62 »

4 équipes, représentant 4 clubs ou sections Tennis Entreprise, ont été réparties en 2 divisions. Le titre est revenu à l'équipe de l'Université de Lille 1. En 2^{ème} division c'est l'équipe d'Arc Sports Loisirs qui termine première.

Championnat d'hiver masculin « 59/62 »

Au total 67 équipes, représentant 47 clubs ou sections Tennis Entreprise, ont été réparties en 4 divisions. En 1^{ère} division régionale, c'est l'équipe de Prof en Nord qui a remporté le titre en battant l'équipe de Cousin Composites. Pour la suite du championnat, les équipes championnes sont Arcelor Mittal-1 en 2^{ème} division, Macopharma en 3^{ème} division et Total en 4^{ème} division.

Championnat d'été féminin « 02/60/80 »

5 équipes, représentant 5 clubs ou sections Tennis Entreprise dans une seule division. C'est l'équipe de l'Union des professions salariées du tennis Axonais qui termine première.

Championnat d'été masculin « 02/60/80 »

Au total 31 équipes, représentant 26 clubs ou sections Tennis Entreprise, ont été réparties en 3 divisions. En 1^{ère} division régionale, c'est l'équipe de l'Union des professions salariées du tennis Axonais qui a remporté le titre en battant les joueurs de Saint Quentin Enseignants. L'équipe d'AMP est championne de la 2^{ème} division et en 3^{ème} division c'est l'équipe de Cadum Palmolive Sports-2 qui est championne.

Championnat d'été féminin « 59/62 »

6 équipes, représentant 6 clubs ou sections Tennis Entreprise, ont été réparties en 2 divisions. En 1^{ère} division c'est l'équipe d'Educ Nat 59/62 qui est championne, en 2^{ème} division c'est l'équipe d'Arc Sports Loisirs qui termine première.

Championnat d'été masculin « 59/62 »

Deux championnats se sont déroulés en parallèle : le premier en zone Maritime/Côte d'Opale avec 12 équipes réparties en 2 poules et le second dans le reste de la ligue avec 41 équipes réparties dans 8 poules.

C'est l'équipe de Décathlon qui est championne pour la zone Métropole et l'équipe de Total qui est finaliste pour la zone Maritime/Côte d'Opale. La finale a été remportée par l'équipe de Décathlon.

Coupe Tennis Entreprise

Les épreuves de coupe masculine et mixte s'arrêtent maintenant au niveau régional.

Coupe masculine

Cette compétition est réservée aux joueurs non classés à 30/1, elle comprend 3 simples et un double. Chaque équipe doit être composée de 3 joueurs au minimum, les joueurs de simples peuvent disputer le double.

Pour la zone « 59/62 » 8 équipes ont pris part à cette compétition, la victoire est revenue à l'équipe du Crédit du Nord qui a battu en finale l'équipe du Port de Dunkerque.

Pour la zone « 02/60/80 » 10 équipes inscrites dans cette épreuve, c'est l'équipe de Longueau Esc qui bat en finale l'équipe de Méaulte Aérospatiale.

Coupe mixte

Cette compétition est réservée aux joueurs NC à 30/1 et joueuses NC à 30. Elle comprend 2 simples messieurs, 1 simple dame et 1 double mixte ; les joueurs et joueuses de simple peuvent participer au double. Chaque partie de simple apporte un point à l'équipe gagnante, le double mixte vaut deux points.

Pour la zone « 59/62 » 4 équipes se sont engagées dans cette compétition remportée par l'équipe de l'Université de Lille1. Il n'y a pas eu d'équipe inscrite pour la zone « 02/60/80 ».

Championnats de France

Les épreuves des championnats de France TE de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} division démarrent maintenant un mois plus tard, début des rencontres le 13 octobre et fin le 10 novembre 2018.

Pour les épreuves des Championnats de France Tennis Entreprise de 3^{ème} division féminine et masculine, la France est divisée en 8 groupes de 4 ligues. Les ligues organisent à tour de rôle ces épreuves, la Ligue des Hauts de France a 2 équipes qualifiées pour chaque catégorie.

Championnat de France de 3^{ème} division féminine

Ce championnat comprend 3 simples et 1 double, les joueuses de simples peuvent participer au double qui compte pour 2 points. Pour la zone « 59/62 », c'est l'équipe du CHR de Lille qui a participé à la compétition.

La phase interrégionale du groupe D de ce championnat s'est déroulée sur les courts du Péronne Tennis Club samedi 13 et dimanche 14 octobre, quatre sections Tennis Entreprise étaient représentées : Crédit Mutuel/CIC (Ligue Grand Est), Air France Roissy (Ligue Ile de France), CHR de Lille (Ligue Hauts de France), Rennes AS Sport & Culture Enseignement Public (Ligue de Bretagne).

Samedi après-midi l'équipe du Crédit Mutuel/CIC a battu l'équipe du CHR de Lille et dans l'autre rencontre, Rennes AS Sport a gagné contre l'équipe d'Air France.

Même si les matchs furent très disputés, une bonne ambiance, un bon esprit d'équipe et le respect des adversaires ont prévalu lors de ces rencontres tout au long du week-end, bien dans la tradition de «l'esprit corpo ». Le dîner des équipes, le samedi soir, a également permis de partager des moments de convivialité entre tous les participants.

Nous remercions Patrick Devillers organisateur des interrégions, Arnaud Chombart Président du club de Péronne et son équipe de dirigeants et salariés, Richard Boré juge-arbitre et les arbitres qui ont fait en sorte que durant ces deux jours cette manifestation soit, de l'avis même de toutes les équipes, une réussite.

Dimanche matin pour la finale, Rennes AS Sport a été battu sur le score de 3/0 par le Crédit Mutuel/CIC qui participera au 1/8^{ème} de finale contre l'équipe vainqueur du groupe C. Pour la rencontre de classement, Air France a gagné 4/1 contre le CHR Lille.

Pour la zone « 02/60/80 », dans le groupe C, les joueuses de l'Union des Professions Salariées du Tennis Axonais gagnent les interrégions organisées à Reims. Elles continuent la compétition dans un tableau à 8 équipes à élimination directe. Le 27 octobre, elles battent les joueuses de l'équipe du Crédit Mutuel/CIC vainqueur du groupe D et se retrouvent en ¼ de finale. Très beau parcours de l'équipe qui se qualifie pour jouer les finales des championnats de France de Tennis Entreprise au TC Ronchin le 24 novembre 2018. L'équipe jouera la saison prochaine en 2^{ème} division.

Championnat de France de 3^{ème} division masculine

Cette compétition comprend 4 simples et 1 double, les joueurs de simples peuvent participer au double. Pour la zone « 59/62 », l'équipe de Prof en Nord a été éliminée dès les interrégions organisées à Brest.

Pour la zone « 02/60/80 », les joueurs de l'Union des professions salariées du tennis Axonais ont également été sortis dès les interrégions organisées à Croissy Beaubourg.

Championnat de France de 2^{ème} division féminine :

2 poules de 5 équipes, l'équipe de l'ASPEN joue en poule B, elle termine à la deuxième place, elle jouera la saison prochaine en 1^{ère} division.

ASPEN (HDF)	vs	Enseignants des Landes (NVA)	0-5
ASPEN (HDF)	vs	USFEN 41 (CEN)	5-0
Airbus Aits (OCC)	vs	ASPEN (HDF)	3-2
Asch Montpellier (OCC)	vs	ASPEN (HDF)	5-0
ASPEN (HDF)		Exempt	

Championnat de France de 1^{ère} division féminine :

2 poules de 5 équipes, les équipes de Décathlon et Educ Nat 59/62 jouent en poule A. L'équipe de Décathlon termine 2^{ème} et Educ Nat 59/62 termine 4^{ème} de la poule. Décathlon reste en 1^{ère} division, Educ Nat 59/62 descend en 2^{ème} division la prochaine saison.

Educ Nat 2F Open-JS 67 (GDE)	vs	Décathlon (HDF)	1-4
Décathlon (HDF)		Exempt	
Décathlon (HDF)	vs	ASDE 38 Enseignantes (ARA)	1-4
Décathlon (HDF)	vs	Educ Nat 59/62 (HDF)	4-1
ENTVO (IDF)	vs	Décathlon (HDF)	4-1

Educ Nat 59/62 (HDF)	vs	ASDE 38 Enseignantes (ARA)	1-4
Educ Nat 59/62 (HDF)	vs	Educ Nat 2F Open-JS 67 (GDE)	5-0
ENTVO (IDF)	vs	Educ Nat 59/62 (HDF)	5-0
Décathlon (HDF)	vs	Educ Nat 59/62 (HDF)	4-1
Educ Nat 59/62 (HDF)		Exempt	

Championnat de France de 1^{ère} division masculine :

2 poules de 6 équipes, l'équipe de Décathlon joue en poule A. L'équipe de Décathlon termine à la 2^{ème} position de la poule et reste en 1^{ère} division la prochaine saison.

Rennes ASCEP (BRE)	vs	Décathlon (HDF)	0-5
Décathlon (HDF)	vs	AS Tecnifibre (IDF)	1-4
Aéroports Paris (IDF)	vs	Décathlon (HDF)	2-3
TEN Auvergne (ARA)	vs	Décathlon (HDF)	0-5
Décathlon (HDF)	vs	Dassault Syst. (IDF)	3-2

La saison prochaine, la Ligue des Hauts de France aura 5 équipes dans les championnats de France de Tennis Entreprise :

- 1^{ère} division féminine : Décathlon et ASPEN
- 1^{ère} division masculine : Décathlon
- 2^{ème} division féminine : Educ Nat 59/62 et UPST Axonais

Trophée Duo zone « 02/60/80 »

Six équipes ont participé à cette compétition qui a vu la victoire de l'équipe n° 2 de Saint Quentin Enseignants.

Championnat individuel régional Tennis Entreprise zone « 59/62 »

Pour cette zone, le championnat a débuté le 21 septembre 2018 sur les courts de la Ligue à Marcq-en-Barœul, nous avons enregistré 71 inscriptions. Les finales ont eu lieu les vendredi 19 et mercredi 24 octobre 2018.

Je remercie les membres de la commission régionale pour leur disponibilité, leur investissement et leur engagement pour le Tennis Entreprise. Je dois également remercier l'ensemble des permanents de la Ligue et en particulier Véronique Juncker pour l'aide qu'elle nous apporte durant la saison sportive.

Les membres de la commission régionale Tennis Entreprise

Richard Bore (80), Benoît Chretien (59), Hervé Dalongeville (02), Patrick Devillers (80), Vincent Magnier (60), Serge Prevost (62), Michel Simoulin (59)

**Jean-Marie Capon
Président de la Commission
Tennis Entreprise**

Fait marquant

La Ligue des Hauts de France a organisé au TC Ronchin les finales des championnats de France Tennis Entreprise le 24 novembre 2018.